

**Daniel FASQUELLE**  
Député du Pas-de-Calais  
et les députés co-signataires

**Monsieur François HOLLANDE**  
**Président de la République**  
Palais de l'Elysée  
55, rue du Faubourg Saint Honoré  
75800 PARIS

Paris, le 18 juillet 2012

Monsieur le Président de la République,

Nous avons l'honneur d'attirer toute votre attention sur la réforme relative au classement des animaux nuisibles.

Dans un précédent courrier en date du 18 juin 2012 que j'avais adressé à Madame Delphine BATHO, Ministre de l'Ecologie, du Développement durable et de l'Energie, je m'étais permis d'insister sur le sérieux problème que poserait le retrait de certaines espèces, notamment le putois, la belette et la fouine, des animaux classés nuisibles.

Il s'avère malheureusement que ce retrait a été acté dernièrement.

Je me permets donc aujourd'hui, Monsieur le Président, de m'adresser directement à vous avec le soutien de plusieurs de mes collègues députés.

Tous ensemble, nous souhaitons vous alerter sur les nombreuses nuisances actuelles et potentielles causées par ces prédateurs. Il nous parvient, en effet, chaque jour de nombreuses remarques de nos concitoyens concernant le risque sanitaire accru pour la population (échinococcose alvéolaire, leptospirose, trichinellose ...). Les experts et les femmes et hommes de terrain soulignent également les dangers pour les animaux domestiques et d'élevage (néosporose, ...) ainsi que pour la faune sauvage. Les dégâts occasionnés par les nuisibles au sein de nombreux petits élevages de particuliers sont également à prendre en considération.

La décision de supprimer plusieurs espèces de la liste des nuisibles posera inmanquablement de nombreux soucis dans de très nombreux départements français.

Monsieur le Président, vous ne cessez de prôner le dialogue. Dans cet esprit, il est urgent d'établir une relation de confiance et d'écoute réciproque avec les élus de la ruralité et avec le monde de la chasse en revenant au plus vite sur une décision dont les conséquences négatives sont prévisibles et inéluctables.

Demeurant à votre entière écoute sur ce dossier, nous vous prions de croire, Monsieur le Président de la République, en l'assurance de notre très haute considération.

Daniel FASQUELLE

Député du Pas-de-Calais  
Vice-Président de la Commission  
des Affaires économiques  
et (liste des co-signataires)